



Organe subsidiaire de mise en œuvre

Quarantième session

Bonn, 4-15 juin 2014

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

Questions relatives aux pays les moins avancés

**Rapport sur la vingt-cinquième réunion du Groupe d'experts
des pays les moins avancés**

Note du secrétariat

Résumé

La vingt-cinquième réunion du Groupe d'experts des pays les moins avancés a eu lieu à Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie) les 27 et 28 février 2014. À cette réunion, le Groupe d'experts a passé en revue les progrès réalisés dans la mise en œuvre de son programme de travail pour 2013-2014, en mettant l'accent sur les activités ci-après: informations actualisées sur les programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA); directives techniques et appui aux pays les moins avancés (PMA) concernant les plans nationaux d'adaptation (PNA); appui aux activités de gestion des connaissances et de sensibilisation aux mesures d'adaptation dans les PMA; élaboration de matériels d'information pour une meilleure prise en compte des questions liées à l'égalité entre les sexes et des questions concernant les communautés vulnérables dans les activités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation dans les PMA; outil pour le suivi et l'évaluation des progrès, de l'efficacité et des lacunes dans le processus des PNA; promotion de la cohérence et de la synergie des initiatives liées à l'adaptation menées au titre de la Convention; et informations actualisées sur la collaboration avec un large éventail d'organisations. Le présent document expose également le programme de travail glissant sur deux ans du Groupe d'experts pour 2014-2015.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Mandat	1–2	3
II. Résumé de la vingt-cinquième réunion du Groupe d’experts des pays les moins avancés	3–55	3
A. Délibérations	3–5	3
B. État d’avancement des programmes d’action nationaux aux fins de l’adaptation	6–9	4
C. Formation concernant les plans nationaux d’adaptation.....	10–12	5
D. Manifestation consacrée aux PNA.....	13–16	5
E. Documentation complémentaire pour les directives techniques applicables au processus des PNA.....	17–19	6
F. Directives techniques et appui au processus des PNA.....	20–27	7
G. Bonnes pratiques et enseignements	28–30	9
H. Égalité entre les sexes et questions concernant les populations vulnérables des pays les moins avancés	31–34	9
I. Suivi et évaluation du processus des plans nationaux d’adaptation.....	35–37	10
J. Promotion de la cohérence et des synergies en matière de mesures d’adaptation au titre de la Convention.....	38–46	11
K. Mobilisation des organisations et des centres et réseaux régionaux	47–48	12
L. Collaboration avec le Fonds pour l’environnement mondial et ses agents d’exécution	49–51	13
M. Études de cas approfondies dans les pays les moins avancés	52–55	13
III. Programme de travail du Groupe d’experts des pays les moins avancés pour la période 2014-2015	56–57	14
Annexes		
I. Programme de travail glissant sur deux ans du Groupe d’experts des pays les moins avancés pour 2014-2015		16
II. Membres du Groupe d’experts des pays les moins avancés au 28 février 2014		20

I. Mandat

1. Pour la période d'activité en cours (2011-2015), le Groupe d'experts des pays les moins avancés (ci-après le Groupe d'experts) est chargé de fournir un appui et des conseils techniques aux pays les moins avancés (PMA) sur les programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA) et le programme de travail en faveur des PMA, ainsi que des directives techniques et un appui au processus des plans nationaux d'adaptation (PNA)¹.
2. La Conférence des Parties (COP) a demandé au Groupe d'experts d'élaborer un programme de travail glissant sur deux ans pour examen par l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) à la première session qu'il tiendra chaque année et de rendre compte de ses travaux au SBI à chacune de ses sessions².

II. Résumé de la vingt-cinquième réunion du Groupe d'experts des pays les moins avancés

A. Délibérations

3. La vingt-cinquième réunion du Groupe d'experts s'est tenue à Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie), les 27 et 28 février 2014, au lendemain de la réunion technique du Groupe d'experts consacrée aux PNA, qui a eu lieu au même endroit du 24 au 26 février 2014. La réunion ainsi que l'atelier ont été ouverts en même temps par M^{me} Angelina Madete, Secrétaire permanente adjointe du Bureau de la vice-présidence du Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie.
4. Au cours de la réunion, le Groupe d'experts a centré ses travaux sur les questions ci-après:
 - a) Informations actualisées sur l'état d'avancement des PANA (voir chap. II.B ci-après);
 - b) Directives techniques et appui aux PMA concernant les PNA à travers la formation sur les PNA, la manifestation consacrée aux PNA (NAP Expo)³, la documentation complémentaire relative aux directives techniques et les études de cas approfondies dans les PMA (voir chap. II.C-F et II.M ci-après);
 - c) Appui aux activités de gestion des connaissances et de sensibilisation aux mesures d'adaptation dans les PMA au moyen de la plate-forme «NAP Central», et collecte et diffusion des bonnes pratiques et des enseignements (voir chap. II.F et II.G ci-après);
 - d) Élaboration de matériels d'information pour une meilleure prise en compte des questions liées à l'égalité entre les sexes et des questions concernant les communautés vulnérables dans les activités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation dans les PMA (voir chap. II.H ci-après);
 - e) Obtention de résultats satisfaisants à travers l'élaboration d'un outil de suivi et d'évaluation des progrès, de l'efficacité et des lacunes dans le processus des PNA (voir chap. II.I ci-après);

¹ Décisions 29/CP.7, 6/CP.16 et 5/CP.17.

² Décision 6/CP.16, par. 3.

³ Des informations sur la manifestation consacrée aux PNA, tenue en juin 2013, peuvent être consultées à l'adresse: <http://unfccc.int/7453>.

f) Promotion de la cohérence et des synergies des initiatives liées à l'adaptation au titre de la Convention (voir chap. II.J ci-après);

g) Collaboration permanente avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et ses agents d'exécution, ainsi qu'avec d'autres organisations pour fournir des directives technique et un appui aux PMA (voir chap. II.K et II.L ci-après).

5. Conformément au paragraphe 5 de son mandat, le Groupe d'experts⁴ élit chaque année un président, un vice-président et deux rapporteurs (un anglophone et un francophone) parmi ses membres originaires de PMA. À sa septième réunion, il a également créé un poste de rapporteur lusophone⁵. À sa vingt-cinquième réunion, le Groupe d'experts a élu les membres du Bureau ci-après:

- a) M. Batu Krishna Uprety (Népal): Président;
- b) M. Abias Huongo (Angola): Vice-Président et Rapporteur lusophone;
- c) M. Fredrick Manyika (République-Unie de Tanzanie): Rapporteur anglophone;
- d) M. Paul Abiziou Tchinguilou (Togo): Rapporteur francophone.

B. État d'avancement des programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation

1. Élaboration des programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation

6. Au 28 février 2014, 50 PMA avaient achevé avec succès leur PANA et l'avaient communiqué au secrétariat⁶. Le dernier PANA reçu est celui de la Guinée équatoriale, qui a été communiqué en novembre 2013.

2. Exécution des programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation

7. Le FEM a fait savoir qu'au 27 février 2014, 49 PMA avaient présenté officiellement des propositions de projets de mise en œuvre de leur PANA sous la forme de descriptifs de projets pour agrément en vue d'un financement par le Fonds pour les pays les moins avancés. Quarante-six pays avaient présenté au moins deux projets et 37, trois ou davantage.

8. Le FEM a indiqué qu'en tout, 139 projets (dont 7 de moyenne envergure et 132 de grande envergure) avaient été approuvés par le Conseil du FEM, les financements accordés par le Fonds pour les pays les moins avancés s'élevant à 757 660 000 dollars des États-Unis depuis 2007. Sur les projets approuvés, 72 avaient été validés par le Directeur général du FEM et en étaient à divers stades d'exécution.

9. Le FEM a indiqué en outre qu'au 31 janvier 2014, les donateurs avaient annoncé des contributions totalisant 878 930 000 dollars des États-Unis au Fonds pour les PMA et que le plafond fixé pour chaque PMA mettant en œuvre des projets au titre de son PANA était désormais de 30 millions de dollars des États-Unis, conformément au principe de l'accès équitable.

⁴ Décision 29/CP.7, annexe.

⁵ FCCC/SBI/2005/12, par. 3.

⁶ Dont Cabo Verde, les Maldives et Samoa, qui ont quitté la catégorie des PMA en décembre 2007, janvier 2011 et janvier 2014, respectivement. Les PANA peuvent être consultés à l'adresse: <http://unfccc.int/4585>.

C. Formation concernant les plans nationaux d'adaptation

10. Le Groupe d'experts animera des ateliers de formation régionaux aux PNA dans le cadre de son programme de travail pour 2014-2015. La formation aura pour objectif général d'améliorer la capacité des PMA de répondre à leurs besoins d'adaptation à moyen et à long terme grâce à l'élaboration et à l'exécution des PNA. Les ateliers seront réalisés en collaboration avec un large éventail d'organisations, de centres et de réseaux régionaux ainsi qu'avec le Programme d'appui mondial aux PNA pour faciliter l'appui technique aux PMA. Le premier atelier de formation régional aura lieu dans la région du Pacifique durant le second semestre de 2014⁷.

11. Le Groupe d'experts a amélioré le fonctionnement des ateliers, en optant pour une plate-forme d'apprentissage et d'échange directs de données d'expérience, de bonnes pratiques et d'enseignements sur l'adaptation à moyen et à long terme. Il a aussi examiné la liste des sujets sur lesquels de nouveaux matériels pédagogiques seront élaborés. Les sujets abordés durant les ateliers de formation régionaux seront adaptés en fonction des besoins et de l'expérience des pays de la région ainsi que des bonnes pratiques et des enseignements tirés.

12. Le Groupe d'experts a également développé sa stratégie sur la formation relative aux PNA sur la base des discussions qui ont eu lieu lors de sa vingt-quatrième réunion⁸, des contributions de la réunion technique sur les PNA et de l'expérience acquise durant les ateliers de formation régionaux antérieurs. La stratégie contient des thèmes et des modules concernant les PNA, qui pourraient être utilisés dans différents cadres d'apprentissage – ateliers de formation régionaux, formation de formateurs, supports pédagogiques pour la formation en ligne permettant à chacun de se former à son rythme, outils de collaboration en ligne sur «NAP Central», et collaboration avec les organisations et les programmes d'appui compétents en ce qui concerne les PNA.

D. Manifestation consacrée aux PNA

13. Sur la base des discussions qu'il a eues à sa vingt-quatrième réunion, le Groupe d'experts a examiné les plans de la manifestation consacrée aux PNA – NAP Expo – qui aura lieu en 2014 et qui s'inscrit dans le cadre de ses activités au titre des directives techniques et de l'appui au processus des PNA.

14. La manifestation réunira les PMA et d'autres Parties, le FEM et ses agents d'exécution, des organismes et des institutions spécialisées des Nations Unies, des organismes multilatéraux et bilatéraux, des centres et des réseaux régionaux, d'autres organisations internationales, ainsi que des spécialistes et des professionnels de l'adaptation.

15. NAP Expo 2014 aura pour objectif de promouvoir l'action et de mobiliser l'appui en faveur de ces plans au niveau national en:

- a) Servant de plate-forme d'échange de données d'expérience, de bonnes pratiques et d'enseignements sur la planification et la mise en œuvre de mesures d'adaptation à moyen et à long terme;
- b) Contribuant à faire mieux comprendre le processus des PNA;
- c) Mettant en commun des connaissances techniques, notamment des méthodes et des outils sur les éléments clés de l'élaboration et de l'exécution des PNA;

⁷ FCCC/SBI/2013/15, par. 20.

⁸ FCCC/SBI/2013/15, par. 18 à 21.

- d) Offrant aux équipes de pays, aux organisations et aux agences un espace d'échange d'idées et de données d'expérience sur l'élaboration et l'exécution des PNA;
- e) Donnant aux pays l'occasion de fournir des informations sur les progrès réalisés et sur l'aide reçue en ce qui concerne le processus des PNA;
- f) Favorisant la création de réseaux d'experts et de professionnels de l'adaptation;
- g) Offrant aux agences et aux organisations une plate-forme d'échange d'informations sur les aides existantes en faveur du processus des PNA et sur les moyens d'en bénéficier.

16. NAP Expo sera organisée par un groupe d'appui composé de membres du Groupe d'experts et du Comité de l'adaptation, de Parties, ainsi que de représentants du Programme d'appui mondial pour les PNA en faveur des PMA et d'autres organisations intéressées.

E. Documentation complémentaire pour les directives techniques applicables au processus des PNA

17. Le Groupe d'experts a noté que plusieurs organisations élaborent actuellement de la documentation complémentaire:

- a) *Water Supplement to the Technical Guidelines: Supporting the National Adaptation Plan Process* par le Partenariat mondial pour l'eau⁹;
- b) *Mainstreaming Gender in Health Adaptation to Climate Change Programmes* par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)¹⁰;
- c) *How to Engage with National Adaptation Plans: Guidance for National Red Cross and Red Crescent Societies* par la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge¹¹;
- d) *Supporting NAP Development with the PROVIA Guidance: A User Companion* élaboré par le Programme de recherche sur la vulnérabilité, l'impact et l'adaptation en matière de changements climatiques (PROVIA)¹².

18. Le Groupe d'experts a aussi noté que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, l'Organisation internationale pour les migrations, Conservation International et CARE International lui ont fait part de leurs projets d'élaborer de la documentation complémentaire.

19. Le Groupe d'experts a décidé de diffuser largement les recommandations générales qu'il a formulées concernant l'élaboration de la documentation complémentaire afin que celle-ci participe d'une conception commune et qu'elle soit cohérente dans son approche.

⁹ Projet disponible à l'adresse: <http://tinyurl.com/pynkvxw>.

¹⁰ Projet disponible à l'adresse: http://www.who.int/globalchange/publications/Mainstreaming_Gender_Climate.pdf.

¹¹ <http://www.climatecentre.org/downloads/File/IFRCGeneva/IFRCNationalAdaptionPlans.pdf>.

¹² <http://www.sei-international.org/mediamanager/documents/Publications/Climate/PROVIA-NAP-user-companion-2014.pdf>.

F. Directives techniques et appui au processus des PNA

1. Document d'information sur les moyens de soutenir le processus des PNA dans les pays les moins avancés

20. Le Groupe d'experts a discuté des éléments susceptibles d'être intégrés dans un document d'information sur les moyens de soutenir le processus des PNA dans les PMA, et notamment des éléments ci-après:

- a) Les principes directeurs du processus des PNA en tant que cadre de la conception et la fourniture de l'aide;
- b) L'appui financier et technique, y compris les aspects de politique générale;
- c) Les acteurs possibles – dont le FEM – de l'appui financier aux PNA à travers le Fonds pour les pays les moins avancés, et d'autres initiatives bilatérales et multilatérales;
- d) Les acteurs possibles de l'appui technique, dont le Groupe d'experts, le Comité de l'adaptation et le Programme d'appui mondial pour les PNA en faveur des PMA;
- e) Des considérations relatives à l'élaboration et/ou à la communication d'un mandat et d'une feuille de route concernant le processus des PNA afin de faciliter la coordination de l'appui et des initiatives prises au niveau national;
- f) Des étapes successives possibles d'un processus national typique;
- g) Des stratégies possibles pour obtenir des aides, par exemple le regroupement de certaines activités relevant du processus PNA afin de rédiger des propositions de projet qui seront soumises pour financement au Fonds pour les pays les moins avancés et à d'autres sources;
- h) Des points d'appui pour le suivi et l'évaluation du processus national.

21. Le Groupe d'experts a décidé d'établir le document et de le diffuser auprès des différentes parties prenantes afin d'apporter des éclaircissements sur la conception et la fourniture de l'aide aux PMA en matière de PNA.

2. Appui au processus des PNA par l'outil NAP Central

22. Le Groupe d'experts a pris note de l'élaboration en cours du NAP Central, et plus particulièrement de la mise en œuvre de certains éléments qui le constituent:

- a) Une bibliothèque qui centralise la documentation ainsi que les outils et les données qui serviront à l'élaboration et à l'exécution des PNA;
- b) Une base de données sur les projets d'adaptation répertoriant les priorités des plans nationaux dans ce domaine, et les projets en cours de réalisation;
- c) Les PNA et les résultats des processus des PNA, tels que communiqués par les Parties;
- d) Des informations sur les centres régionaux et d'autres organisations partenaires travaillant dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques, et des informations sur les projets et programmes pertinents;
- e) Une plate-forme interactive, sur le modèle du blog par exemple, permettant aux pays d'interagir, de faire des observations et de débattre sur des questions liées à l'élaboration et à l'exécution des PNA;
- f) Un glossaire des termes couramment utilisés dans le processus des PNA;

g) Divers portails/tableaux de bord/wikis tels ceux mis en place pour le Programme mondial d'appui aux PNA en faveur des PMA, des informations par pays, les risques climatiques par type (sécheresses, inondations, etc.), des informations par secteur, un outil de recherche complexe, un navigateur, des études de cas, des meilleures pratiques et des enseignements.

23. Le Groupe d'experts a aussi noté qu'un groupe d'appui a été constitué pour participer au développement du système et contribuera à définir et à évaluer les contenus qui seront téléchargés. Le Groupe d'experts a fixé à juin 2014 le délai prévu pour la mise au point d'un prototype pleinement fonctionnel.

3. Information et sensibilisation sur l'application des directives techniques pour l'élaboration des PNA

24. Les directives techniques sont disponibles en trois langues (anglais, français et portugais). Elles peuvent être obtenues en version papier ou sur CD-ROM auprès du secrétariat, ou encore consultées en ligne sur NAP Central¹³. Le Groupe d'experts continue de diffuser les directives techniques aux Parties et aux différentes parties prenantes pendant les différentes manifestations et les sessions des organes subsidiaires et de la Conférence des Parties.

25. Le Groupe d'experts a examiné de nouvelles initiatives visant à mieux informer et sensibiliser les pays ainsi que les organisations et les institutions qui leur viennent en aide sur l'application des directives techniques relatives aux PNA. Comme prochaine étape et pour donner suite aux recommandations de la réunion technique sur les PNA, le Groupe d'experts a décidé de préparer et de diffuser un guide succinct en anglais, en français et en portugais sur les directives techniques applicables aux PNA, contenant un glossaire des termes les plus couramment utilisés et des réponses aux questions les plus fréquemment posées. Ce matériel ferait partie d'une série de dossiers sur les PNA.

4. Rapports d'activité sur l'appui au processus des PNA

26. Le Groupe d'experts a examiné les rapports d'activité sur l'appui au processus des PNA, que lui ont communiqués les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies, d'autres organes compétents ainsi que des organismes bilatéraux et multilatéraux et les centres et réseaux régionaux pour donner suite à sa décision de réunir ces informations d'une manière régulière¹⁴.

27. On trouvera ci-après quelques exemples représentatifs de l'appui fourni aux PMA entre septembre 2013 et février 2014 en ce qui concerne le processus des PNA:

a) Le Groupe d'experts continue de diffuser les directives techniques applicables au processus des PNA et de faire évoluer les outils, les études de cas et les méthodes pour aider les PMA. Un document décrivant l'outil de suivi et d'évaluation des progrès, de l'efficacité et des lacunes du processus des PNA est en voie d'achèvement. NAP Central est en cours de développement, et il est prévu de lancer le prototype en juin 2014. Une stratégie relative à la formation sur les PNA a été élaborée et servira de base aux ateliers de formation régionaux. Un guide succinct consacré aux directives techniques applicables au processus des PNA et un document d'information sur la manière d'accompagner ce processus dans les PMA est en cours de préparation;

b) Dans le cadre du Programme d'appui mondial pour les PNA en faveur des PMA, quatre missions ont été organisées dans quatre PMA (Bénin, Gambie, Malawi

¹³ <http://unfccc.int/nap/>.

¹⁴ FCCC/SBI/2013/15.

et Rwanda) pour initier les gouvernements au processus des PNA et engager des discussions sur les points d'appui. Un atelier de formation régional destiné aux PMA d'Asie a eu lieu du 17 au 20 février 2014, à Pattaya (Thaïlande). Les prochains ateliers seront destinés à l'Afrique anglophone, à l'Afrique francophone et à la région du Pacifique. Le Programme d'appui mondial pour les PNA en faveur des PMA a également commencé à apporter un appui technique ciblé par pays. Certains partenaires mettent actuellement au point des outils spécialisés et des matériels pour venir en aide aux PMA sur des points particuliers du processus des PNA ou dans des domaines thématiques spécifiques;

c) Plusieurs organisations, dont la FAO, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et l'OMS ont fait état de programmes existants susceptibles de contribuer directement à renforcer les capacités des PMA d'engager le processus des PNA. L'aide concerne aussi bien les données et l'information aux niveaux sectoriels que des méthodes et des outils propres à chaque secteur, et prévoit des programmes visant à renforcer les capacités de gestion du processus et à intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques et les programmes sectoriels, ainsi que dans les processus de planification et les stratégies voulus.

G. Bonnes pratiques et enseignements

28. Le Groupe d'experts a examiné les progrès réalisés en ce qui concerne la révision des méthodes de recensement et de partage des bonnes pratiques et des enseignements en matière d'adaptation dans le contexte des PMA.

29. Cette révision contribuera à ce qui suit:

a) L'harmonisation dans le cadre de la Convention des approches en matière de collecte des bonnes pratiques et des enseignements liés à l'adaptation;

b) L'intégration des nouvelles constatations et l'application des méthodes dans l'élaboration du troisième volume de la publication sur les pratiques optimales et les enseignements tirés des mesures prises en faveur de l'adaptation dans les PMA et d'autres matériels d'information et plates-formes en ligne, dont le NAP Central.

30. Le Groupe d'experts a pris note du plan de travail du groupe consultatif chargé d'étudier cette question. Le plan de travail prévoit un processus en deux phases: premièrement, la révision des méthodes de recensement, de documentation, de validation et de diffusion des meilleures pratiques et des enseignements, et deuxièmement, l'application des méthodes révisées. Dans un premier temps, il conviendra de cartographier et d'analyser les méthodes existantes – celles qui décrivent un processus, par exemple – et d'identifier les critères de base communs à toutes les bonnes pratiques et à tous les enseignements dans le domaine de l'adaptation et d'autres domaines apparentés. L'analyse servira ensuite à proposer une méthode révisée qui sera appliquée dans les différents secteurs des activités d'adaptation, dont les PNA, les PANA et le programme de travail des PMA, le Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements, et les travaux pertinents menés par le Comité de l'adaptation.

H. Égalité entre les sexes et questions concernant les populations vulnérables des pays les moins avancés

31. Le Groupe d'experts a examiné un projet de publication sur l'amélioration de la prise en compte des questions d'égalité entre les sexes dans la planification et la mise en œuvre des mesures d'adaptation dans les PMA. Le projet a reçu des contributions d'experts

de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, de l'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement, de l'Union internationale pour la conservation de la nature, du Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes, de l'Association des femmes peuples autochtones du Tchad et de CARE International.

32. Le Groupe d'experts a examiné les recommandations clefs sur la prise en compte des questions d'égalité entre les sexes dans le processus des PNA, et notamment la nécessité, entre autres choses:

a) De réaliser des évaluations et de prévoir d'autres activités au titre du processus des PNA afin que les questions liées à l'égalité entre les sexes puissent être explicitement prises en compte étant donné que, dans la plupart des communautés, les changements climatiques n'ont pas le même impact sur les hommes et sur les femmes;

b) De veiller à ce que le processus des PNA débouche sur une approche de la planification et de la mise en œuvre des mesures d'adaptation qui tienne compte de l'égalité des sexes et à ce que cela se reflète dans le mandat et la stratégie de communication du processus des PNA;

c) De veiller à ce que les pays développent et expliquent clairement ce que l'égalité entre les sexes recouvre dans le contexte national afin d'éviter les préjugés;

d) De veiller à ce que les données et les informations concernant le processus des PNA soient, si possible, ventilées par sexe et que l'évaluation du processus comprennent des indicateurs pertinents relatifs à l'égalité entre les sexes;

e) De veiller à ce que les activités éducatives, les activités de renforcement des capacités et les activités de sensibilisation traitent séparément les besoins des femmes, des hommes et des groupes vulnérables.

33. Le Groupe d'experts a décidé de compléter et de publier le document fondé sur les débats et les recommandations mentionnés ci-dessus ainsi que sur les contributions de la réunion technique sur les PNA.

34. Le Groupe d'experts a également examiné le projet visant à étoffer la publication sur une meilleure prise en compte des questions liées aux communautés vulnérables dans la planification et la mise en œuvre des mesures d'adaptation. Il a décidé d'associer d'autres experts à ce travail.

I. Suivi et évaluation du processus des plans nationaux d'adaptation

35. Le Groupe d'experts a examiné un projet de document technique consacré à un outil de suivi et d'évaluation des progrès, de l'efficacité et des lacunes dans le processus des PNA. Cet outil s'appuie sur les 10 fonctions essentielles du processus des PNA¹⁵, qui permettent de donner une vue synthétique de l'appui apporté par ce processus aux initiatives de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation au niveau national. Il peut aider à contrôler et analyser les progrès accomplis dans chacune des fonctions essentielles, et propose un système de mesure commun applicable à un suivi et une analyse d'ensemble du processus des PNA.

36. Le Groupe d'experts a précisé que l'outil de suivi et d'évaluation était conçu pour aider les pays à gérer le processus des PNA, et viendrait compléter les initiatives visant à contrôler et évaluer les résultats et les incidences des activités d'adaptation.

¹⁵ FCCC/SBI/2013/15.

37. Le Groupe d'experts a décidé de donner sa forme définitive au document en tenant compte des contributions apportées lors de la réunion technique sur les PNA, et d'inviter des experts extérieurs à le commenter. Il a également décidé que l'outil serait mis à l'épreuve au moyen d'études de cas impliquant des pays, en collaboration avec les partenaires et organismes concernés.

J. Promotion de la cohérence et des synergies en matière de mesures d'adaptation au titre de la Convention

1. La participation des représentants du Groupe d'experts des pays les moins avancés à d'autres organes relevant de la Convention

38. Le Groupe d'experts a pris note de la participation de certains de ses membres à plusieurs organes et programmes relevant de la Convention, comme suit:

a) Le Groupe d'experts siège dans l'équipe spéciale des PNA du Comité de l'adaptation, et y est représenté par M. Thinley Namgyel (Bhoutan);

b) Le Groupe d'experts continue de participer, sur invitation, aux réunions et aux manifestations du Comité exécutif de la technologie ayant trait aux technologies d'adaptation;

c) Conformément au mandat du Groupe d'experts¹⁶, deux de ses membres, M. Manyika et M. Jan Verhagen (Pays-Bas), sont également membres du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention.

39. Le Groupe d'experts a également noté que le Comité de l'adaptation siégeait dans le Groupe consultatif d'experts sur la révision des méthodologies relatives aux pratiques optimales et aux leçons tirées de l'expérience concernant l'adaptation dans les PMA, ainsi que dans le groupe d'appui à la mise au point de l'outil NAP Central. Les membres du Comité de l'adaptation concernés sont respectivement M. Juan Hoffmaister (État plurinational de Bolivie) et M. Fredrick Kossam (Malawi).

40. Le Groupe d'experts a rappelé les impératifs suivants en cas de collaboration et/ou de participation à d'autres organes relevant de la Convention:

a) La collaboration doit chercher à maximiser les synergies avec les travaux du Groupe d'experts;

b) Les membres du Groupe d'experts doivent tenir celui-ci au courant de leur collaboration et/ou de leur participation à d'autres organismes;

c) Les membres du Groupe d'experts doivent continuer de réfléchir à des activités susceptibles d'améliorer les synergies dans la fourniture d'orientations techniques et de conseils aux PMA.

2. Mandat des membres du Groupe d'experts des pays les moins avancés siégeant au Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie

41. Pour donner suite aux dispositions énoncées au paragraphe 4 de la décision 2/CP.19, le Groupe d'experts a nommé au Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques deux de ses membres, M. Matti Nummelin (Finlande) et M^{me} Pepetua Latasi (Tuvalu), qui pourront au besoin demander au Groupe d'experts son concours et son appui et le tiendront au courant de leur participation au Comité exécutif.

¹⁶ Annexe à la décision 29/CP.7.

3. Révision de l'étude technique sur les synergies régionales

42. Le Groupe d'experts a examiné un projet révisé de document technique sur les synergies régionales, dans lequel sont énoncées des mesures pertinentes concernant les synergies régionales en matière d'adaptation au titre de la Convention, les opportunités et les obstacles dans ce domaine, ainsi que les enseignements tirés de ces synergies en matière d'établissement et de mise en œuvre des PANA. Des éléments de réflexion sont également proposés pour rechercher les synergies régionales en matière de formulation et de mise en œuvre des PNA, en mettant l'accent sur le rôle des centres et des réseaux régionaux dans la promotion de ces synergies.

43. Le Groupe d'experts a apporté des améliorations à ce document, notamment un ensemble équilibré d'exemples de synergies régionales dans diverses régions géographiques ainsi que des références et renvois à des travaux pertinents menés dans le cadre d'entités politiques régionales telles que les communautés économiques régionales, des organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales. Il a décidé de mener des études de cas régionales afin d'étudier plus à fond les moyens de favoriser les synergies régionales en matière de formulation et de mise en œuvre des PNA.

44. Le Groupe d'experts a décidé de donner sa forme définitive à ce document et l'a inclus dans les outils d'orientation relatifs aux PNA.

4. Révision de l'étude technique sur les synergies entre les accords multilatéraux relatifs à l'environnement

45. Le Groupe d'experts a examiné une ébauche de document technique révisé sur les synergies entre accords multilatéraux relatifs à l'environnement. Le projet énonce des dispositifs pertinents favorisant les synergies entre les accords multilatéraux relatifs à l'environnement conclus au titre des Conventions de Rio, les enseignements tirés de l'expérience des PANA et d'autres processus (les plans d'action nationaux relevant de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, les stratégies et plans d'action nationaux de protection de la diversité biologique de la Convention sur la diversité biologique, le Groupe mixte de liaison entre les secrétariats des Conventions de Rio, et les activités pertinentes d'autres organismes des Nations Unies), les possibilités de synergies entre accords multilatéraux relatifs à l'environnement et les obstacles ainsi que les moyens de promouvoir ces synergies dans la formulation et la mise en œuvre des PNA, y compris le rôle joué par le Groupe d'experts pour les promouvoir dans les PMA.

46. Le Groupe d'experts a décidé d'étoffer cette ébauche de document, et d'élargir la portée selon les besoins.

K. Mobilisation des organisations et des centres et réseaux régionaux

47. La réunion technique sur les PNA est la dernière manifestation en date du Groupe d'experts qui a mobilisé divers organismes et centres et réseaux régionaux. Ont participé à cette réunion des experts:

- a) D'organismes des Nations Unies;
- b) De programmes d'appui aux PNA;
- c) De centres et réseaux régionaux;
- d) Du secteur privé;
- e) Des PMA;
- f) Du monde universitaire.

48. Le Groupe d'experts a décidé de continuer à mobiliser des organismes et experts compétents dans la conduite de ses travaux.

L. Collaboration avec le Fonds pour l'environnement mondial et ses agents d'exécution

49. Le Groupe d'experts a souligné les efforts constants qu'il déploie pour encourager le FEM et ses agents d'exécution à appuyer les PMA, parmi lesquels, récemment, la manifestation parallèle sur les PANA et les PNA qu'il a organisée lors de la dix-neuvième session de la Conférence des Parties, ainsi que la réunion technique qu'il a organisée sur les PNA.

50. Le Groupe d'experts a demandé au FEM et à ses agents d'exécution de lui fournir des informations actualisées sur les progrès accomplis en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre des PANA. On trouvera aux paragraphes 6 à 9 ci-dessus des informations à ce sujet.

51. Des représentants du Programme d'appui mondial aux PMA pour les PNA ont rendu compte au Groupe d'experts des activités récentes du Programme. On trouvera au paragraphe 27 ci-dessus un résumé des activités menées entre septembre 2013 et février 2014. Le Programme d'appui mondial a d'autres plans pour continuer à encourager davantage de PMA à aider au lancement du processus des PNA, notamment au moyen d'ateliers régionaux et d'un appui fourni pays par pays.

M. Études de cas approfondies dans les pays les moins avancés

52. Les études de cas faisaient partie intégrante du programme de la réunion technique sur les PNA. Le Groupe d'experts a invité des experts locaux des ministères et organismes impliqués dans la planification et la mise en œuvre de l'adaptation en République-Unie de Tanzanie à y prendre part. Ces experts ont fourni des informations importantes sur leurs activités en matière d'adaptation, qui portaient sur les éléments clés suivants:

- a) Progrès accomplis dans l'élaboration d'une feuille de route et d'une stratégie pour le processus des PNA;
- b) Cadres favorisant l'adaptation aux changements climatiques, notamment une loi exigeant de divers organismes qu'ils formulent un plan de lutte en la matière;
- c) Coordination et collaboration entre le bureau du Vice-Président, qui joue le rôle d'organisme chef de file, et divers ministères en ce qui concerne l'élaboration de stratégies et de plans relatifs aux changements climatiques;
- d) Lignes directrices à l'intention de divers ministères et de diverses parties prenantes au niveau national sur la lutte contre les changements climatiques;
- e) Progrès accomplis et enseignements tirés de l'expérience dans l'élaboration de plans sectoriels – dans le domaine agricole par le Ministère de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et des coopératives, et dans le domaine de l'eau par le Ministère de l'eau et de l'irrigation.

53. Le Groupe d'experts a également sollicité la participation d'experts des PMA suivants: Burkina Faso, Cambodge, Gambie, Kiribati, Soudan et Zambie. Les experts ont rendu compte de leur expérience des activités relatives aux PNA dans leurs pays, comme suit:

- a) Le Burkina Faso dispose de plans d'adaptation sectoriels dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la santé, des infrastructures et des établissements humains,

de l'environnement et des ressources naturelles, ainsi que l'énergie; un projet de PNA a été élaboré et est en cours d'examen par les différentes parties prenantes;

b) Le Cambodge est doté de mécanismes institutionnels bien établis pour les activités relatives aux changements climatiques menées au niveau national, notamment un comité national du processus des PNA, et a récemment lancé une stratégie relative aux changements climatiques pour 2014-2023, qui constituera une base adéquate pour le processus des PNA;

c) La Gambie mène actuellement plusieurs activités qui seront harmonisées dans le cadre du processus des PNA, en vue duquel une équipe a été constituée au niveau national. L'étape suivante sera l'élaboration d'une feuille de route pour le processus des PNA;

d) Kiribati, ayant élaboré un plan d'action national conjoint sur l'atténuation des risques liés aux catastrophes et l'adaptation aux changements climatiques, est donc prête à adopter le processus des PNA pour coordonner de manière globale les activités d'adaptation;

e) Le Soudan a mis en place dans tous les États des mécanismes institutionnels pour le processus des PNA, ce qui a facilité l'élaboration de plans infranationaux qui ont été assemblés dans un PNA, lequel sera publié prochainement;

f) La Zambie a commencé à débattre de la formulation d'un PNA; parmi les éléments fondamentaux envisagés, on peut citer le mécanisme de coordination, la priorité élevée et réfléchie accordée à l'adaptation dans la planification du développement, la nécessité de veiller à ce que le processus des PNA repose sur des études détaillées, et un renforcement généralisé des capacités ainsi que des données et de la modélisation.

54. Le Groupe d'experts a en outre mené des entretiens en tête à tête avec les pays mentionnés au paragraphe 53 ci-dessus afin de recueillir des informations sur leur expérience et sur leurs besoins en matière d'appui pour les étapes à venir. Les pays ont pour la plupart indiqué qu'il était nécessaire que le Groupe d'experts appuie, y compris au moyen d'une documentation spécialement conçue, les activités menées au niveau national en matière de sensibilisation, de formation et de renforcement des capacités.

55. Les renseignements fournis par les pays mentionnés au paragraphe 53 ci-dessus et leur participation tout au long des débats ont contribué à la mise au point d'une succession d'étapes type dans le processus des PNA. Le Groupe d'experts a décidé de continuer à faire participer activement les PMA à ses travaux afin de fournir de meilleures informations sur les méthodes en matière de directives techniques et d'appui.

III. Programme de travail du Groupe d'experts des pays les moins avancés pour la période 2014-2015

56. Le Groupe d'experts a analysé les progrès accomplis dans la mise en œuvre de son programme de travail pour 2013-2014. En plus des activités existantes, qui soit sont en cours d'exécution soit seront exécutées en 2014, il a défini de nouvelles activités dans le cadre de son programme de travail glissant sur deux ans pour 2014-2015.

57. Dans la logique des méthodes qu'il a employées précédemment, le Groupe d'experts a décidé d'utiliser les méthodes complémentaires suivantes pour mettre en œuvre son programme de travail pour 2014-2015:

a) Mettre au point une stratégie globale pour la formation future sur les PNA, comprenant la révision et l'élargissement des sujets à traiter ainsi que l'élaboration de supports didactiques pour les ateliers de formation régionaux ou les activités de formation

menées au niveau national, notamment des supports conçus pour l'apprentissage en ligne, ainsi que des supports appropriés pour la formation de formateurs. Ces supports seront élaborés en collaboration avec d'autres organisations;

b) Réaliser des études de cas approfondies sur les PMA, dans lesquelles seront abordés des sujets et des thèmes figurant dans le programme de travail du Groupe d'experts, afin de fournir des informations sur les différents produits en cours d'élaboration (par exemple les documents techniques, les outils et les systèmes d'information), de les enrichir et les mettre à l'épreuve;

c) Élaborer des documents techniques et des documents dans lesquels seront fournies des informations sur les travaux du Groupe d'experts sur les PANA, sur le programme de travail relatif aux PMA et sur le processus des PNA, notamment de courtes notes d'information sur les PNA à l'intention du grand public;

d) Mettre au point NAP Central afin de faciliter les initiatives de sensibilisation et d'appui prises par le Groupe d'experts ainsi que d'offrir une plate-forme permettant l'échange de données d'expérience et les interactions entre les équipes chargées des PNA;

e) Mener des consultations sur certaines activités du Groupe d'experts lors de réunions techniques avec la participation d'experts techniques.

Annexe I

Programme de travail glissant sur deux ans du Groupe d'experts des pays les moins avancés pour 2014-2015

<i>Principales activités</i>	<i>Type de produit ou d'activité, calendrier</i>
<i>Objectif 1: Fournir des directives techniques et un appui au processus des plans nationaux d'adaptation (PNA) dans les pays les moins avancés (PMA)^a</i>	
<i>Résultat escompté: Les PMA reçoivent un appui effectif pour s'engager et progresser dans le processus de leur PNA</i>	
Élaborer et diffuser un guide succinct des directives relatives aux PNA, y compris un glossaire des termes couramment utilisés et les réponses aux questions fréquemment posées sur les PNA, en anglais, français et portugais	Publication, d'ici à juin 2014
Élaborer à l'usage des pays, au niveau national, des documents sur les activités de sensibilisation et de formation concernant le processus des PNA	Documents techniques d'ici à août 2014
Organiser NAP Expo (une manifestation consacrée aux PNA) en 2014	NAP Expo, manifestation consacrée aux PNA, 2014
Élaborer un guide d'apprentissage et des ressources destinées à l'apprentissage en ligne sur les PNA, en vue de les utiliser dans la formation du Groupe d'experts des PMA sur les PNA	Guide d'apprentissage, d'ici à août 2014
Répondre aux demandes individuelles d'appui concernant le processus des PNA présentées par les Parties, notamment en formulant des avis et des commentaires sur les projets de PNA, et en favorisant l'échange des données d'expérience et des enseignements tirés	Appui technique, à la demande
Continuer à rassembler et à analyser régulièrement, notamment au moyen de questionnaires soumis aux Parties lors des sessions des organes subsidiaires et autres manifestations pertinentes, des données sur les besoins d'appui pour le processus des PNA	Informations figurant dans les rapports soumis au SBI par le Groupe d'experts
<i>Résultat escompté: La collaboration avec d'autres organismes permet de fournir aux PMA un appui coordonné et efficace concernant les PNA</i>	
Collaborer avec un large éventail d'organisations suivant diverses modalités, par exemple des réunions techniques et l'échange d'informations et de documents pertinents sur le processus des PNA	Collaboration (activité permanente)
Établir et diffuser un document d'information sur les moyens de favoriser le processus des PNA dans les PMA	Document d'information, avril 2014
Organiser des ateliers de formation régionaux sur les PNA à l'intention des PMA	Ateliers de formation, 2014-2015

<i>Principales activités</i>	<i>Type de produit ou d'activité, calendrier</i>
<i>Objectif 2: Fournir un appui aux PMA pour l'établissement, la révision, l'actualisation et la mise en œuvre de leur programme d'action national aux fins de l'adaptation (PANA)^b</i>	
<i>Résultat escompté: Les PMA reçoivent un appui effectif pour mettre en œuvre leur PANA</i>	
Continuer d'inviter le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et ses agents d'exécution ainsi que les organismes et experts concernés aux réunions et manifestations du Groupe d'experts afin d'étudier en détail les difficultés rencontrées par certains PMA dans la mise en œuvre de leur PANA et de fournir au SBI des informations sur les moyens d'y remédier, en vue d'améliorer la mise en œuvre des PANA	Informations présentées dans les rapports du Groupe d'experts au SBI
<i>Résultat escompté: Les PMA reçoivent une aide pour établir, réviser et actualiser leur PANA</i>	
Répondre aux demandes d'appui individuelles pour l'établissement, la révision et l'actualisation des PANA, notamment en formulant des avis et commentaires sur les projets de PANA et sur les projets de PANA révisés et actualisés, et en favorisant l'échange des données d'expérience et des enseignements tirés	Appui technique
<i>Objectif 3: Contribuer à la gestion des connaissances et à la sensibilisation dans le cadre de l'appui à la planification, à la hiérarchisation et à la mise en œuvre des mesures d'adaptation dans les PMA^c</i>	
<i>Résultat escompté: En bénéficiant d'un plus large accès aux meilleures informations disponibles utiles pour leurs activités d'adaptation, les PMA reçoivent un appui efficace</i>	
Continuer à mettre au point l'outil NAP Central pour servir de répertoire central et de pôle d'information en ligne accessible à tous concernant le processus des PNA	En cours, prototype complet prévu en juin 2014
Réviser les méthodes de collecte et de diffusion des meilleures pratiques et des enseignements tirés de l'expérience dans les PMA	Méthodologies, juin 2014
Établir et diffuser le troisième volume de la publication sur les pratiques optimales et les enseignements tirés des mesures prises en faveur de l'adaptation dans les PMA, en anglais, français et portugais	Publication, octobre 2014
Communiquer aux PMA, au moyen de notes d'information régulières, des informations complémentaires répondant à des préoccupations de première importance (par exemple concernant l'accès au financement du Fonds pour les pays les moins avancés), en coopération avec le FEM et ses agents d'exécution	Notes d'information aux PMA (activité permanente)

Principales activités	Type de produit ou d'activité, calendrier
<p><i>Objectif 4: Donner des orientations et des conseils pour intégrer les mesures d'adaptation dans la planification du développement, et prendre davantage en compte la question de l'égalité entre les sexes et celle des communautés vulnérables dans la planification, la hiérarchisation et la mise en œuvre des mesures d'adaptation dans les PMA^d</i></p>	
<p><i>Résultat escompté: Les PMA reçoivent une aide efficace dans leurs efforts pour intégrer dans leurs mesures d'adaptation le souci de l'égalité entre les sexes et des communautés vulnérables</i></p>	
<p>Achever et diffuser un document d'information sur la meilleure prise en compte de l'égalité entre les sexes dans la planification et la mise en œuvre des mesures d'adaptation dans les PMA</p>	<p>Publication, avril 2014</p>
<p>Établir et diffuser un document d'information sur la meilleure prise en compte des communautés vulnérables dans la planification et la mise en œuvre des mesures d'adaptation dans les PMA</p>	<p>Publication, novembre 2014</p>
<p><i>Objectif 5: Contribuer à l'obtention de résultats satisfaisants en appuyant le suivi et l'évaluation des progrès, de l'efficacité et des lacunes dans le cadre des PANA, des PNA et du programme de travail en faveur des PMA^e</i></p>	
<p><i>Résultat escompté: Les PMA reçoivent un appui pour contrôler l'impact et l'efficacité des mesures visant à faire face aux facteurs de vulnérabilité</i></p>	
<p>Établir un document technique décrivant l'outil de suivi et d'évaluation des progrès, de l'efficacité et des lacunes</p>	<p>Document technique, juin 2014</p>
<p>Rassembler et analyser les informations pour contrôler les progrès et l'efficacité, et recenser les lacunes dans la mise en œuvre des PANA, des PNA et du programme de travail en faveur des PMA</p>	<p>Collecte, suivi et analyse (activité permanente)</p>
<p>Organiser avant juin 2015, avec l'aide du secrétariat, une réunion avec des représentants des Parties, du FEM et de ses agents d'exécution ainsi qu'avec d'autres organisations compétentes afin de dresser un bilan des travaux du Groupe d'experts</p>	<p>Réunion, d'ici à juin 2015</p>
<p><i>Objectif 6: Faciliter la mise en œuvre du programme de travail en faveur des PMA^f</i></p>	
<p><i>Résultat escompté: La mise en œuvre du programme de travail en faveur des PMA est véritablement facilitée</i></p>	
<p>Élaborer et diffuser, en collaboration avec le Comité exécutif de la technologie, un document d'information sur des exemples de l'application des technologies d'adaptation dans la planification et la mise en œuvre de l'adaptation</p>	<p>Document d'information, novembre 2014</p>
<p>Poursuivre la collaboration avec le FEM et ses agents d'exécution, ainsi qu'avec d'autres organisations, sur les moyens d'aider les PMA dans la mise en œuvre du programme de travail en leur faveur, notamment suivant les modalités proposées dans le rapport de la vingt et unième réunion du Groupe d'experts (FCCC/SBI/2012/7, par. 31 à 45)</p>	<p>Appui technique (activité permanente)</p>

<i>Principales activités</i>	<i>Type de produit ou d'activité, calendrier</i>
<i>Objectif 7: Promouvoir les synergies dans les activités d'adaptation au titre de la Convention⁸</i>	
<i>Résultat escompté: La cohérence de l'appui fourni aux PMA au titre de la Convention, au niveau régional et avec d'autres accords multilatéraux relatifs à l'environnement, est favorisée</i>	
Achever et diffuser un document technique sur les synergies au niveau régional en matière d'adaptation dans les pays les moins avancés	Document technique, juin 2014
Compléter et diffuser un document technique sur les synergies entre les accords multilatéraux relatifs à l'environnement en matière de traitement de l'adaptation dans les pays les moins avancés	Document technique, octobre 2014
Continuer de collaborer avec le Comité de l'adaptation, notamment à la révision des méthodes de collecte et de diffusion des bonnes pratiques et des leçons tirées de l'expérience, à la mise au point de l'outil NAP Central et à l'organisation de NAP Expo et de la formation sur les PNA, ainsi qu'avec l'équipe spéciale des PNA du Comité de l'adaptation	Collaboration (activité permanente)
Participer au Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques, conformément à la décision 2/CP.19	Collaboration (activité permanente)
Poursuivre la collaboration avec d'autres organes relevant de la Convention, notamment le Comité exécutif de la technologie, le Comité permanent du financement et le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention	Collaboration (activité permanente)

^a Décision 5/CP.17, par. 13 et 14.

^b Décisions 29/CP.7, 4/CP.11, par. 2, 8/CP.13, par. 4, et 6/CP.16, par. 1 et 2.

^c Décisions 29/CP.7, 4/CP.11, par. 2, 8/CP.13, par. 4, 6/CP.16, par. 1 et 2, et 5/CP.17, par. 13 et 14.

^d Décision 6/CP.16, par. 2 a).

^e Décisions 29/CP.7, 6/CP.16 et 5/CP.17.

^f Décision 5/CP.14, par. 2.

⁸ Décisions 29/CP.7, 5/CP.17, par. 17, et 1/CP.18, par. 55 et 56.

Annexe II

Membres du Groupe d'experts des pays les moins avancés au 28 février 2014

M. Abias Huongo	Angola
M. Ibila Djibril	Bénin
M. Thinley Namgyel	Bhoutan
M. Matti Nummelin	Finlande
M. Douglas Yee	Îles Salomon
M. Mphethe Tongwane	Lesotho
M. Benon Bibbu Yassin	Malawi
M. Batu Krishna Uprety	Népal
M ^{me} Marianne Karlsen	Norvège
M. Jan Verhagen	Pays-Bas
M. Fredrick Manyika	République-Unie de Tanzanie
M. Paul Abiziou Tchinguilou	Togo
M ^{me} Pepetua Election Latasi	Tuvalu
